

Jeudi 3 et Mardi 8 Novembre 2016



ORTHOPHONISTES EN GRÈVE pour la revalorisation immédiate des grilles de salaire

- ➔ **Les orthophonistes fuient les hôpitaux et les postes salariés en raison de salaires trop bas.**
- ➔ **Les postes vacants sont supprimés, transformés ...**

LES CONSÉQUENCES :

Pour les patients :

- ➔ Absence de prise en charge, par exemple suite à un AVC, à une laryngectomie, etc.
- ➔ Retard de diagnostic d'autisme, de surdit , de troubles s v res du langage, etc.
- ➔ Difficult s de coordination des soins dans le cadre du r seau VILLE H PITAL

Pour les  tudiants :

- ➔ Soulignons qu'en moyenne 30% des enseignants sont des hospitaliers et 50% des orthophonistes hospitaliers sont enseignants. La quasi-totalit  est impliqu e comme maitre de stage ou directeur de m moire. La p nurie d'orthophonistes salari .e.s entraine une alt ration de la formation clinique dans des domaines comme l'ORL, la neurologie ou la psychiatrie.
- ➔ Les lieux de formation au sein des h pitaux publics disparaissent progressivement.

Depuis 3 ann es, nous sommes fortement mobilis .e.s au niveau national. Nous avons multipli  les d marches aupr s des  lu.e.s, les rendez-vous au minist re,   l'ARS, les gr ves ponctuelles.

Aujourd'hui, nous constatons que les propositions du minist re de la Sant  ne permettront pas de r gler cette situation. Apr s deux rassemblements nationaux devant le minist re de la sant  (3 et 24 juin 2016), les repr sentants du minist re ont fait des propositions inacceptables en l' tat :

- ➔ **Reclassement   bac + 3 ans (en moyenne + 20 euros) fin 2016 et   Bac+4 ans sans date de mise en application et sans reconnaissance du niveau Bac + 5, seule solution pour maintenir les postes existants et l'acc s aux soins orthophoniques au sein de l'h pital public.**
- ➔ **Annonce de primes pour inciter les professionnel.le.s   prendre un poste dans un endroit « d sertique », alors que les postes actuels disparaissent d j  faute de candidat.e.s dans les CHU et les Centres Hospitaliers en r gion. Ces primes seraient d cid es ou non par les directeurs d' tablissement, dans la droite ligne de la loi « Travail » dont la CGT demande le retrait, qui renvoie les d cisions au niveau local.**

Le ministère n'a pas respecté son engagement du 24 juin dernier de transmettre sous 8 jours un document écrit synthétisant l'ensemble des propositions et un échéancier. Cela fait maintenant plus de 3 ans que les orthophonistes et étudiant.e.s acceptent des réunions de travail, entendent des promesses qui ne sont que des manœuvres destinées à les faire taire et à étouffer les mobilisations pour la défense de la profession et de l'exercice à l'hôpital.

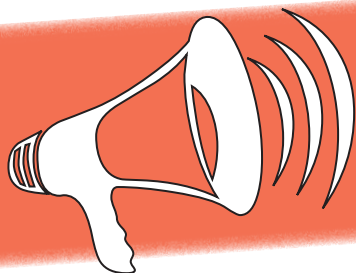
L'absence de prise en charge orthophonique pour les patients s'inscrit dans la droite ligne de la loi Santé dite loi Touraine.

→ Une chose est sûre, avec la CGT, les collègues et les étudiant.e.s ne lâcheront pas !

POUR TOUTES CES RAISONS LA CGT APPELLE LES ORTHOPHONISTES À FAIRE GRÈVE :

→ Jeudi 3 Novembre : mobilisation nationale des orthophonistes et étudiants suite à un mois de mobilisations tournantes dans les régions à l'initiative des étudiant.e.s rejoint.e.s par l'intersyndicale nationale des orthophonistes.

→ Mardi 8 Novembre : grève nationale dans la santé pour le retrait de la loi santé, l'augmentation des salaires et contre la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT).



3 NOVEMBRE ET 8 NOVEMBRE :
Les orthophonistes et les étudiant.e.s en grève demandent la communication immédiate de nouvelles grilles de salaires en lien avec le niveau de diplôme.



La CGT demande le retrait de la loi qui prévoit 10 milliards d'économie dans la santé dont 3 milliards dans les hôpitaux (pacte d'austérité), le développement de l'ambulatoire, ce qui aboutit à un transfert des coûts à la charge des patients (selon le type de contrat de mutuelle).

Cette loi instaure le passage de 1 100 hôpitaux à 120 groupements Hospitaliers de Territoire avec beaucoup de regroupements et de suppression d'activités à partir du 1^{er} juillet. Les domaines dans lesquels les orthophonistes interviennent n'échapperont pas à ces coupes sombres !



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.sante.cgt.fr

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX
ufmict@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 57